RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CIC Est

CIC LAGNY SUR MARNE
12 RUE GAMBETTA BP 72 77402 LAGNY SUR MARNE CEDEX
☎ 01 64 11 26 07 FAX 01 64 30 22 00 ✉ 33805@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**Création de Société par Actions Simplifiée**

**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :
BANQUE CIC EST CIC LAGNY SUR MARNE, 12 RUE GAMBETTA BP 72 77402 LAGNY SUR MARNE CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

M ANTOINE HARVIER, représentant de la société A2H PLOMBERIE ET ASSAINISSEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 AVENUE JACQUES CARTIER 77600 BUSSY ST GEORGES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

| Liste des actionnaires | Nombre d'actions | Somme versée |
|---|---|---|
| HARVIER ANTOINE | 500 | 5 000 € |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST [redacted]

Suzanna Feijoeiro
Chargée d'affaires professionnels

[redacted]